



Conseil économique et social

Distr. générale
20 octobre 1999
Français
Original: anglais

Reprise de la session de fond de 1999

New York, 26 octobre 1999

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.

Débat général

12. Organisations non gouvernementales.
13. Questions relatives à l'économie et à l'environnement :
 - a) Développement durable;
 - g) Transport de marchandises dangereuses.

Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Le Conseil adoptera l'ordre du jour provisoire annoté pour la reprise de sa session de fond de 1999 (E/1999/120).

12. Organisations non gouvernementales

À sa session de fond de 1999, le 30 juillet 1999, le Conseil, ayant examiné le rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de sa session de 1999, a adopté la décision 1999/268 en réponse à la recommandation que le Comité lui avait faite, tendant à ce qu'il retire le statut consultatif à Solidarité chrétienne internationale. Dans la même décision, le Conseil a décidé que le Comité devrait achever l'examen de la question du statut consultatif de Solidarité chrétienne internationale conformément à la procédure stipulée dans la résolution 1996/31 du Conseil du 25 juillet 1996. Le Comité s'est réuni le 7 septembre 1999; le compte rendu de cette réunion et la recommandation du Comité au Conseil figurent dans le document E/1999/109/Add.1.

Documentation

Additif au rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales (E/1999/109/Add.1)

13. Questions relatives à l'économie et à l'environnement

a) Développement durable

À sa 46e séance, le 30 juillet 1999, le Conseil a pris note du rapport du Comité des politiques du développement sur les travaux de sa première session (décision 1999/286). Le Président du Conseil a reçu ultérieurement une lettre du Président des Maldives concernant la recommandation du Comité des politiques du développement tendant à radier les Maldives de la liste des pays les moins avancés.

Documentation

Lettre datée du 21 juillet 1999, adressée au Président du Conseil économique et social par le Président des Maldives (E/1999/118, annexe)

g) Transport de marchandises dangereuses

À sa 46e séance, le 30 juillet 1999, le Conseil a décidé de reporter à une session ultérieure l'examen du projet de résolution II, intitulé «Transformation du Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses en Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du système harmonisé à l'échelle mondiale de classement et d'étiquetage des produits chimiques», qui figure dans le rapport du Secrétaire général sur les travaux du Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses à sa vingtième session (E/1999/43) (décision 1999/289). Un état des incidences du projet de résolution sur le budget-programme, présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 31 du Règlement intérieur du Conseil, a été distribué sous la cote E/1999/L.48.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les travaux du Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses à sa vingtième session (E/1999/43)

État des incidences sur le budget-programme du projet de résolution II contenu dans le rapport du Secrétaire général sur les travaux du Comité d'experts en matière de transport des marchandises dangereuses (E/1999/L.48), présenté par le Secrétaire général